



Communiqué de presse

Le 7 juillet 2022,
Guyancourt

Nouvelles filières Loi « AGEC » : les articles de sport et de loisirs & de bricolage et jardin thermiques, maintenant collectés par les collectivités

Dans le cadre de la loi AGEC, les articles de Sport et de Loisirs (ASL) ainsi que de Bricolage et de Jardin thermiques (ABJth) sont maintenant récupérés et traités par Ecologic. Unique éco-organisme agréé par les pouvoirs publics pour gérer la fin de vie de ces équipements, Ecologic permet aux metteurs en marché de respecter leurs obligations environnementales liées à la responsabilité élargie des producteurs (REP).

Collectivités, engagez-vous !

Tout comme les distributeurs, aux collectivités désormais de s'engager pour le recyclage et le réemploi des articles de sport et de loisirs et de bricolage et de jardin thermiques.

- **Plus de réemploi** signifie des **déchets évités** pour la planète, des coûts de traitement réduits et le développement de l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire.
- Les collectivités qui signent avec Ecologic **collectent séparément** les articles de ces nouvelles filières pour une durée de **six ans**.
- Elles bénéficient d'un **accompagnement de l'éco-organisme**. Un passage sur toutes les collectivités qui contractualisent est prévu pour former les agents et accompagner la mise en place, notamment en fournissant des manuels de tri.

Des expérimentations instructives

Dès mars 2021, des tests grandeur nature ont été réalisés sur différents territoires¹ : urbain, mer et montagne. Ces collectivités ont été motrices pour participer aux expérimentations et construire la filière ASL. Les **aspects techniques, la logistique et l'organisation** ont ainsi pu être affinés sur le terrain.

Concrètement, ces tests ont permis de **se rendre compte** de l'espace réellement disponible en déchèterie, des contenants les mieux adaptés, de la fréquence de passage des citoyens ou encore de la typologie des produits déposés. Par exemple, on observe un

¹ Métropole Européenne de Lille (MEL), Sitcom 40 Côté Sud des Landes, Chamrousse, Cœur de Tarentaise, Haute Tarentaise, communauté d'Agglomération Arlysère et Grand Annecy

bon retour des cycles qui ont un taux de réemploi important, permettant ainsi aux collectivités de s'engager auprès des **acteurs de l'Economie Sociale et Solidaires (ESS) locaux** pour créer une boucle vertueuse d'**économie circulaire**.

Contractualiser avec Ecologic : des atouts financiers et environnementaux

La contractualisation avec l'éco-organisme permet à la collectivité une **prise en charge du coût de traitement des ASL et des ABJth**. Les articles en question sortent ainsi des **bennes « tout-venant » et « ferraille »** et en limitent le coût final. De plus, pour les articles de bricolage et de jardin thermiques, Ecologic organise systématiquement leur dépollution en retirant tous les fluides contenus (huiles et carburants).

Ecologic en quelques lignes

Ecologic est un éco-organisme agréé par l'Etat pour piloter trois filières nationales de prévention et de recyclage de produits usagés ou en fin de vie : celle des équipements électriques et électroniques (EEE), celle des articles de sport et de loisirs (ASL) et celle des articles de bricolage et de jardin pour la partie des équipements thermiques (ABJth). Il contribue depuis 2006 au développement sur l'ensemble du territoire français, d'une économie circulaire fondée sur des activités d'information et de sensibilisation, de réparation, de réemploi, de collecte et de traitement des produits et des déchets, en mobilisant l'ensemble des acteurs impliqués : producteurs et fabricants, distributeurs, opérateurs de collecte et de traitement, collectivités, institutions et pouvoirs publics, entreprises, associations, consommateurs, médias, ...).

Liens utiles

- En savoir plus sur la [filière des Articles de Sport et de Loisirs](#)
- En savoir plus sur la [filière des Articles de Bricolage et de Jardin Thermiques](#)
- [Visuels disponibles](#) pour illustrer l'article

Contact presse

Quentin BELLET

Responsable Affaires publiques

Tél. 01 76 52 00 04 - Mob : 06 31 63 80 51

qbellet@ecologic-france.com